

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 6 juin 2014
Rapporteur :
Monsieur Georges-Philippe
FONTAINE

N° 3 DFCP 14.4

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 17/06/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 16/06/2014
(accusé de réception du 16/06/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Affectation du compte de résultats 2013

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'affecter comme suit les excédents de fonctionnement constatés au compte administratif 2013 :

Budget principal :

- Excédent de fonctionnement du budget principal 2013 : 11 521 515,27 €.
Affectation en en réserve au compte 1068 : 11 421 515,27 €
Affectation en fonctionnement – ligne 002 : 100 000 €
(pour mémoire déficit antérieur reporté 2013 : 7 973 742,19 €)

Budget locations et camping municipal :

- Excédent de fonctionnement du budget annexe 2013 : 179 765,53 €.
Affectation en totalité en fonctionnement – ligne 002

Budget parkings en ouvrage :

- Excédent de fonctionnement du budget annexe 2013 : 174 552,69 €.
Affectation en totalité en réserve au compte 1068

Budget zones d'habitat:

- Excédent de fonctionnement du budget annexe 2013 : 0 €.

Budget zones d'activités :

Excédent de fonctionnement du budget annexe 2013 : 0 €.

Le maire,

Ludovic JOLIVET